

La lettre des écoles

Actu

Les rythmes scolaires

Les rythmes scolaires, voilà un sujet complexe mais passionnant ! Alors, voici quelques éléments de contexte pour éclairer le sujet.

Avant l'été 2017, les pouvoirs publics ont donné la possibilité aux communes de revenir sur l'organisation de la semaine des écoliers. Il n'y a aucune obligation à le faire.

«J'ai souhaité solliciter l'avis de tous les parents et ne pas seulement m'en tenir à la réglementation qui stipule un simple vote en conseils d'écoles.» précise le Maire Guillaume Coutey.

On peut noter que c'est, en cas de retour à quatre jours, pour les écoliers potentiellement le troisième changement de rythme en 9 ans ! Le décret paru fin juin maintient à 4,5 jours l'organisation du rythme des écoliers, mais ouvre la voie à des dérogations en cas d'accord entre la municipalité et les conseils d'école.

La ville n'a pas souhaité revenir sur cette organisation à la rentrée de septembre dernier car il n'y avait que trop peu de temps avant les congés d'été pour pouvoir échanger avec les acteurs concernés.

Le 24 octobre dernier, le maire a réuni les parents d'élèves élus suite aux élections du 13 octobre dernier. Il s'agissait là d'un premier temps d'échanges sur ce sujet et plus globalement sur la vie des écoles de la commune.

La ville souhaite aujourd'hui solliciter l'ensemble de la communauté éducative pour étudier l'opportunité de maintenir ou non la semaine à 4.5 jours.



Edito

Voilà une nouveauté que nous avons en tête depuis quelques temps déjà. C'est désormais chose faite ! En effet, au gré de mes conversations avec les parents des enfants scolarisés dans nos écoles, je me suis rendu compte que nombre d'informations pouvaient vous échapper ou bien être inexactes. Nous pourrions ainsi vous apporter quelques actualités de la vie de nos écoles côté commune.

Depuis ma prise de fonction en tant que maire de notre ville, j'ai tenu à faire de l'éducation une priorité de l'action municipale avec deux principes : la réussite éducative et l'égalité. A Malaunay, je veux donner à chaque enfant les chances de réussir en tirant parti de tous les champs possibles. Car bien apprendre, c'est aussi bien manger, se sentir bien dans son école, expérimenter et s'ouvrir à la culture, au sport, à la découverte ou encore s'amuser et se détendre. Ce premier numéro traitera d'un sujet d'actualité : les rythmes scolaires, pour choisir ensemble la meilleure formule pour les enfants de Malaunay.

Tout chaleureusement,

Guillaume COUTEY



On en parle !



comme ...

PLACE AUX PARENTS !

- S'appuyant sur le décret de juin 2017, près d'une commune sur deux a déjà choisi le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée.
- A Malaunay, pour choisir ensemble pour nos enfants, la Ville met en place **une votation des parents** qui se déroulera **le 19 février 2018 de 16h à 19h** dans chaque école maternelle et élémentaire.
- Ces 4 bureaux de vote ouverts à la sortie de l'école le 19 février permettront d'avoir un retour global du

ressenti des parents des 620 enfants Malaunaysiens, sur les choix à faire pour la prochaine rentrée scolaire. L'organisation choisie traduira ainsi, après analyse, les attentes des enfants et des familles sur les horaires et les jours d'école.

- Fatigue, découverte d'activités et ouverture sur le monde, temps de repas, de garderie, c'est l'approche globale du temps de l'enfant que nous déciderons d'équilibrer ensemble.

LE CHOIX QUI VOUS EST PROPOSÉ :

SEMAINE 4,5 JOURS

Horaires à Brassens :
8h45-11h45 et 13h45-16h

Horaires à Miannay :
9h-12h et 13h45-16h

Les horaires de la Garderie :
à partir de 7h30 le matin
16h à 18h30 le soir

Les horaires de centre de loisirs :
le mercredi après-midi

SEMAINE 4 JOURS

Horaires à Brassens :
8h30-12h et 13h30-16h

Horaires à Miannay :
8h30-12h et 13h30-16h

Les horaires de la Garderie :
à partir de 7h30 le matin
16h à 18h30 le soir

Les horaires de centre de loisirs :
le mercredi 7h30 - 18h30

Des chiffres

620 enfants dans les écoles

400 repas journaliers servis à la restauration scolaire (30 agents sollicités en cuisine, surveillance, nettoyage, éducation alimentaire)

50 enfants, en moyenne, usagers du centre de loisirs le mercredi après-midi



comme ...

VOTONS !

- **5/02** : Réunion de concertation avec les parents d'élèves
- **6/02** : Rencontre des Directrices d'écoles
- **19/02** : Vote dans les écoles 16h à 19h
- **22&23/02** : Conseils d'écoles maternelles et élémentaires

Chaque parent a une voix. Il votera dans chaque école où il a au moins un enfant, sur le maintien à la semaine de 4.5 jours ou le retour à la semaine de 4 jours avec des horaires modifiés.

M comme ...

DU CÔTÉ DE MIANNAY

En 2016, la Ville avait initié une opération de sécurisation des écoles avec changement des clôtures, portails sur horloge et système d'interphonie. Cette action représente un investissement de 116 000 € pour la commune. Durant l'été et jusqu'en septembre, une seconde phase d'amélioration des abords de ces écoles a été menée, pour un montant total de 203 000 €. Ces travaux ont vu la création du cheminement le long de l'école, la réfection du parvis de l'élémentaire, la mise aux normes de l'accessibilité de tous les bâtiments, et un nouveau revêtement dans les cours de la maternelle et de l'élémentaire. Au sortir des vacances d'automne, puis en début d'année 2018, un chantier plus conséquent a été

mené : changement des éclairages des salles de classes et parties communes pour le confort visuel des enfants et les économies d'énergie, installation d'une centrale solaire en panneaux photovoltaïques qui produira de l'électricité directement autoconsommée dans les écoles, installation d'une centrale d'air double-flux pour assurer une meilleure ventilation du bâtiment et améliorer la qualité de l'air. En 2018, la Ville poursuivra ce chantier, avec la fermeture des préaux de l'école élémentaire, la mise en œuvre d'un nouveau système de porte à l'élémentaire avec interphonie, système de vidéo protection du site, et ravalement de façades des deux écoles. Ce chantier représente un investissement conséquent

de 1.5 millions d'€ pour lequel la commune a mobilisé un partenariat financier en étant subventionnée à hauteur de 76% grâce au soutien principalement du Ministère de l'Environnement, dans le cadre de la convention «Territoire à Énergie Positive».



DU CÔTÉ DE BRASSENS

Brassens a fait l'objet d'un renfort de sécurité avec le changement de l'ensemble du système de portes d'entrée. Adieu le froid dans le hall et les difficultés d'ouverture, les nouvelles portes sont dotées d'un système d'interphonie pour les deux écoles permettant de sécuriser les lieux. Cette opération a représenté une dépense de 30 910 € pour la commune.

En 2016, la Ville de Malaunay avait procédé à la création de faux plafonds dans tous les salles à l'étage de l'élémentaire. L'objectif : travailler l'acoustique, pour améliorer le confort des écoliers, et aussi de leurs enseignants. Le système d'éclairage de ces salles a donc été changé, avec de la Led. Pendant les vacances de février, ce sont les salles du rez de chaussée de l'élémentaire mais aussi les salles de maternelles, qui verront

leur système d'éclairage également remplacé. Cet été, est apparu un drôle de caisson rouge sur les hauteurs de la cour de récréation, cour qui rappelons-le a été agrandie en même temps que les toilettes ont été isolées. Ce caisson n'est autre que la nouvelle chaufferie du bâtiment qui fonctionne aux granulés de bois. Pour un montant de 180 000 €, la ville va ainsi économiser en coût de chauffage mais aussi rejeter moins de CO2 dans l'air !





À savoir !

Clic Clac Cleac

Le CLEAC, c'est le sigle pour le **Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle**. C'est un accord signé entre différents acteurs - Ministère de la culture et de la communication, DRAC Normandie, Inspection Académique de Seine-maritime, Centre dramatique National en tant qu'opérateur culturel, et Ville de Malaunay. Le Cleac permet de **féderer les moyens et les dispositifs d'éducation artistique et culturelle sur le territoire**.

L'objectif concret est de développer les pratiques artistiques et culturelles auprès des publics scolaires. Après une saison riche en 2017, avec des projets en théâtre et danse, la saison 2018 nous offre une programmation riche et variée régulièrement présentée sur notre site internet www.malaunay.fr et dans la presse locale.

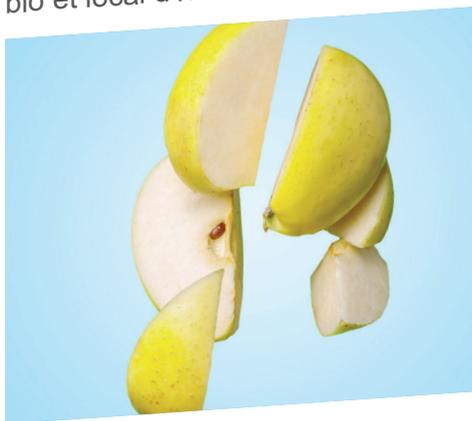
Et pour répondre aux vocations artistiques qui se réveilleraient chez nos enfants, on peut poursuivre



l'aventure en s'inscrivant aux **cours de théâtre de l'émMA**, l'école municipale de musique et des arts de Malaunay !
Ateliers le jeudi soir (8/11 ans ou 12/16 ans).

Nous, c'est le goût !

A Malaunay les enfants bénéficient d'une **démarche unique d'information, de sensibilisation et d'implication au bien-manger**. La Ville est en effet engagée dans une procédure de passage à l'alimentation bio et durable dans les cantines et centre de loisirs, avec l'objectif d'atteindre 50% de bio et local d'ici 2018.



On a aujourd'hui dépassé les 40%, et mis en place de nombreuses actions pour une alimentation saine et durable : participation à la semaine du goût, à la semaine « bio et local », au dispositif « un fruit à la récré », conférences-débats, travail plantations potagères dans les écoles,

On dématérialise !

Engagement pris en 2014, la Ville propose désormais un nouveau service aux parents avec la dématérialisation des inscriptions et du paiement de nombreux services. Après quelques « bugs » à la mise en route (désolés), ça fonctionne ! Un premier bilan sera fait au premier trimestre 2018 au niveau des services municipaux avec les associations et les parents pour améliorer l'outil. Vous aussi faites-nous part de vos remarques sur mairie@malaunay.fr !

Contacts utiles

Accueil Mairie
02 32 82 55 55

Ecole Brassens Maternelle
02 35 74 84 96

Ecole Brassens Élémentaire
02 35 74 84 81

Ecole Miannay Maternelle
02 35 74 01 64

Ecole Miannay Élémentaire
02 35 74 04 51



"La lettre des écoles de Malaunay"

Editeur : Mairie de Malaunay - Route de Dieppe, 76770 MALAUNAY - Tél : 02 32 82 55 55 - **Directeur de publication** : Guillaume Coutey - **Conception, mise en page** : William Boutte - **Rédaction, mise en page** : Alice Briant - **Photos** : Mairie de Malaunay - **Impression** : Planète Graphique
Diffusion gratuite / Dépôt légal à parution
Imprimé sur papier traité sans chlore.